DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Auto Apprentissage

École de conduite · 11 rue de la Libération, 76700 Le Havre

Version	1 — 29/10/2026
Effectif	6 personnes : la gérante, 3 moniteurs, 1 secrétaire, 1 responsable administratif
Rédigé avec l'aide de	Maxime De Witte · DUERP Conseil · contact@duerp-conseil.fr

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

Contenu

- 1. Présentation de l'école de conduite
- 2. Évaluation des risques par unité de travail
- 3. Points réglementaires
- 4. Plan d'action
- 5. Suivi des versions
- Annexe 1 : facteurs de risques professionnels (pénibilité)
- Annexe 2 : vos actions, de la plus simple à la plus coûteuse

Document d'essai. L'entreprise, les personnes et les réponses sont fictives.

1. Présentation de l'école de conduite

Entreprise	Auto Apprentissage (SARL)
Adresse	11 rue de la Libération, 76700 Le Havre
SIRET	[à compléter]
Dirigeante	Isabelle Fiquet, gérante
Ouverture	Du lundi au vendredi 8 h – 19 h, samedi 10 h – 15 h
Santé au travail	Service de prévention et de santé au travail du Havre ; visites médicales à jour
DUERP précédent	Aucun

L'équipe

Personne	Poste	Missions
Isabelle Fiquet	Gérante	Direction, gestion de l'équipe et des plannings
Monitrice	Enseignante de la conduite	Leçons de conduite, code en salle ; libre le mercredi après-midi, journées plus longues les autres jours
Moniteur 1	Enseignant de la conduite	Leçons de conduite, code en salle
Moniteur 2	Enseignant de la conduite, formé à l'animation des stages	Leçons de conduite, stages de récupération de points (1 par mois, à l'agence)
Secrétaire	Accueil	Accueil, téléphone, inscriptions ; parfois seule à l'agence
Responsable administratif	Administratif	Dossiers ANTS, facturation, plannings d'examen

Formations proposées

Permis B (boîte manuelle et automatique) · conduite accompagnée · stages de récupération de points · code de la route en salle. Pas d'enseignement moto. Pas de moniteur indépendant ni d'apprenti.

Véhicules, locaux et organisation

- Agence de 80 m² : bureau de la gérante, bureau de la secrétaire (accueil), grande salle de code
- 3 voitures à double commande, toutes climatisées avec sièges réglables ; double commande vérifiée lors du contrôle technique
- Conduite : 5 à 9 h par jour, 8 h en moyenne, pauses prévues au planning ; les journées de 9 h permettent à une monitrice d'être libre le mercredi après-midi
- Accrochages légers à plusieurs reprises (rayures de carrosserie), sans blessé ni situation particulière
- Après un échec à l'examen : reproches et propos agressifs, jamais d'agression physique
- Moniteur seul avec un élève : aucun incident ; consigne orale de prévenir la gérante en cas de malaise et de chercher l'apaisement
- L'équipe dit ressentir du stress et de la fatigue ; arrêts maladie sans lien avec le travail ; pas d'entretiens individuels
- Aucun extincteur ; personne formé aux premiers secours ; trousse de secours présente
- La secrétaire est souvent seule à l'agence, avec parfois de l'argent liquide
- Pas de fiche d'entreprise du médecin du travail ; pas de DUERP précédent

Informations recueillies par questionnaire en ligne et entretien téléphonique avec la gérante.

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

2. Évaluation des risques

Chaque risque est noté **gravité (G) × fréquence (F)**, de 1 à 4 chacune. **12–16** priorité 1 : à traiter tout de suite · **6–9** priorité 2 : dans l'année · **1–4** priorité 3 : à surveiller.

Risque	Situation	G	F	Note	Déjà en place	Actions
Unité 1 : Leçons de conduite (moniteurs)						
Accident de la route	Élèves débutants, circulation en ville ; accrochages légers à plusieurs reprises, sans blessé	4	3	**12**	Double commande vérifiée au contrôle technique	Vérifier soi-même la double commande chaque mois et le noter (le contrôle technique ne passe que tous les 1 à 2 ans) ; noter chaque accrochage et en parler en équipe
Fatigue, baisse de vigilance	Jusqu'à 9 h de conduite certains jours (choix d'organisation pour libérer le mercredi après-midi), amplitude 8 h – 19 h, plus le samedi	3	3	**9**	Pauses prévues au planning ; mercredi après-midi libre	Garder l'arrangement mais pas plus de 2 jours de 9 h par semaine ; pause de 15 min toutes les 2 h ; pas de 9 h la veille d'un samedi travaillé
Mal de dos, nuque, genoux	Assis toute la journée, tourné vers l'élève, pied prêt sur le frein	2	4	**8**	Sièges réglables	Régler le siège à chaque changement de voiture ; coussin lombaire ; marcher 5 min entre deux leçons
Violence, comportement déplacé en huis clos	Moniteur seul avec un élève dans la voiture ; aucun incident à ce jour ; consignes à l'oral uniquement	4	2	**8**	Consigne orale : prévenir la gérante, chercher l'apaisement	Écrire une procédure d'une page : quoi faire, qui prévenir, arrêter la leçon ; l'afficher et la faire signer ; informer sur le harcèlement sexuel (affichage obligatoire)
Agression verbale ou physique	Élèves ou parents mécontents après un échec : reproches, propos agressifs, jamais de violence physique	2	3	**6**	Recherche de l'apaisement	Annonce des résultats à l'agence et non en voiture ; conduite à tenir face à une personne agressive ; registre des incidents
Élève sous l'emprise d'alcool ou de drogue	Élève arrivant alcoolisé ou très fatigué	4	1	**4**	Leçon refusée et cas signalé	Garder cette règle par écrit dans le règlement intérieur de l'école
Maladies infectieuses	Habitacle fermé, contact rapproché avec de nombreux élèves	2	2	**4**	Climatisation	Aérer entre deux leçons ; gel hydroalcoolique et lingettes dans chaque voiture
Unité 2 : Code en salle et stages de points						
Agression verbale	1 stage par mois à l'agence, animé par un moniteur formé ; stagiaires parfois contraints et mécontents	3	2	**6**	Animateur formé	Règles de la salle affichées ; animateur jamais seul en cas de groupe tendu ; numéro d'urgence visible
Fatigue de la voix	Parler plusieurs heures devant un groupe	1	3	**3**	Aucune	Eau à disposition, micro si la salle est grande
Unité 3 : Accueil et secrétariat						

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

Travail isolé	Secrétaire souvent seule à l'agence, avec parfois de l'argent liquide	3	4	12	Aucune	Téléphone portable sur soi et une personne joignable ; limiter les espèces (paiement par carte ou virement), coffre ou dépôt régulier ; consigne : ne jamais résister en cas de vol
Agression, incivilités	Clients mécontents (tarifs, délais d'examen, échecs)	3	2	6	Aucune	Conduite à tenir écrite ; numéros d'urgence près du poste ; registre des incidents
Douleurs liées à l'écran	Travail sur ordinateur et téléphone une grande partie de la journée	2	3	6	Aucune	Écran à hauteur des yeux, fauteuil réglable, casque téléphonique
Stress	Téléphone, inscriptions et plannings en même temps	2	3	6	Aucune	Plages sans rendez-vous pour le traitement des dossiers
Unité 4 : Direction et administratif						
Stress, charge de travail	Gestion des plannings d'examen, tensions sur les heures supplémentaires	2	3	6	Aucune	Règle écrite et partagée pour les heures supplémentaires ; point d'équipe mensuel
Douleurs liées à l'écran	Travail de bureau prolongé	2	3	6	Aucune	Réglage du poste de travail
Accident de trajet professionnel	Déplacements vers les centres d'examen et la préfecture	3	1	3	Aucune	Même règles de pause que pour les leçons
Unité 5 : Toute l'agence						
Incendie	Aucun extincteur dans l'agence (80 m²)	4	2	8	Aucune	Installer 1 extincteur à eau de 6 L (suffisant pour 80 m², obligatoire), puis vérification annuelle ; consignes et plan d'évacuation affichés
Absence de premiers secours	Personne formé aux premiers secours ; trousse présente	3	2	6	Trousse de secours	Former au moins 1 personne SST (idéalement 1 moniteur) ; trousse aussi dans chaque voiture
Risques psychosociaux	Stress et fatigue déclarés par l'équipe ; pas d'entretiens individuels	2	3	6	Aucune	Entretien individuel annuel avec chaque salarié ; point d'équipe mensuel
Chute de plain-pied	Sol de l'accueil, entrée par temps de pluie	2	2	4	Aucune	Tapis d'entrée, câbles rangés
Électrique	Ordinateurs, vidéoprojecteur, multiprises	3	1	3	Aucune	Pas de multiprises en cascade

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

3. Points réglementaires

Sujet	Constat et suite à donner
Extincteur	Le Code du travail (art. R4227-28 et R4227-29) impose au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée d'au moins 6 litres pour 200 m², et une vérification régulière. Absence constatée : à corriger en priorité, quel que soit le reste du plan.
Harcèlement sexuel	L'employeur doit informer les salariés des textes sur le harcèlement sexuel, des sanctions et des contacts utiles (médecin du travail, inspection du travail, Défenseur des droits), par affichage ou tout autre moyen (art. L1153-5). Particulièrement important vu le travail en huis clos avec les élèves.
Premiers secours	L'employeur organise les premiers secours (art. R4224-16). Avec 6 personnes, une personne formée SST est fortement conseillée ; la formation est souvent prise en charge par l'OPCO.
Fiche d'entreprise	Le service de prévention et de santé au travail doit établir une fiche d'entreprise. Demandez-la : elle complète ce DUERP.
Pénibilité	Pas de travail de nuit ni d'exposition au-delà des seuils. Voir l'annexe 1.
Femmes enceintes	Personne n'est concerné aujourd'hui. Le cas échéant : moins d'heures de conduite, pauses plus fréquentes, avis du médecin du travail.

4. Plan d'action

Liste des actions de prévention et de protection (entreprise de moins de 50 salariés), avec le coût et l'indicateur de suivi.

Priorité	Action	Responsable	Échéance	Coût estimé	Indicateur de suivi	Fait le
1	Installer un extincteur à eau de 6 L et afficher les consignes incendie	Gérante	Sous 1 semaine	60 – 120 €	Extincteur en place, étiquette de vérification	
1	Écrire et faire signer la procédure « moniteur seul avec un élève »	Gérante	Sous 1 mois	0 €	Procédure signée par les 3 moniteurs	
1	Secrétaire seule : téléphone sur soi, moins d'espèces, consigne en cas de vol	Gérante	Sous 1 mois	0 €	Consigne connue ; espèces limitées	
1	Afficher l'information sur le harcèlement sexuel	Gérante	Sous 1 semaine	0 €	Affiche en place	
2	Journées de 9 h : 2 par semaine maximum, pause toutes les 2 h	Gérante	Prochain planning	0 €	Planning vérifié chaque mois	
2	Former 1 personne aux premiers secours (SST)	1 moniteur	Sous 6 mois	200 – 300 € (OPCO)	Certificat SST	
2	Entretien individuel annuel avec chaque salarié	Gérante	Sous 6 mois	0 €	5 entretiens faits	
2	Registre des incidents (accrochages, agressions)	Responsable administratif	Sous 1 mois	0 €	Registre tenu à jour	

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

2	Annoncer les résultats d'examen à l'agence	Gérante	Immédiat	0 €	Règle appliquée	
2	Vérifier la double commande chaque mois et le noter	Moniteurs	Chaque mois	0 €	Fiche de contrôle remplie	
2	Trousse de secours, gel et lingettes dans chaque voiture	Responsable administratif	Sous 1 mois	60 – 90 €	3 trousses en place	
3	Coussins lombaires, réglage des postes informatiques	Gérante	Sous 6 mois	100 – 200 €	Matériel en place	
3	Demander la fiche d'entreprise au service de santé au travail	Gérante	Sous 3 mois	0 €	Fiche jointe au DUERP	

5. Suivi des versions

Version	Date	Modifications	Signature de l'employeur
1	29/10/2026	Création du document	
2			
3			

L'employeur reste seul responsable de l'évaluation des risques et de la mise en œuvre des actions. Ce document est tenu à la disposition des salariés, du médecin du travail et de l'inspection du travail. Il est conservé 40 ans, transmis au service de prévention et de santé au travail à chaque mise à jour, et mis à jour à chaque changement important (nouvelle formation, nouveau véhicule, accident).

Validé par l'employeur — Nom, date et signature :

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

Annexe 1 : facteurs de risques professionnels (pénibilité)

Annexe prévue par l'article R4121-1-1 du Code du travail : informations collectives sur l'exposition aux facteurs de risques professionnels (article L4161-1) et part des salariés exposés au-delà des seuils.

1. Facteurs ouvrant droit au compte professionnel de prévention (seuils de l'article D4163-2)

Facteur	Catégorie	Seuil réglementaire	Exposition estimée	Au-delà du seuil ?
Travail de nuit	Rythmes de travail	≥ 1 h entre 24 h et 5 h, ≥ 100 nuits/an	Aucune : fermeture à 19 h	Non
Équipes successives alternantes	Rythmes de travail	≥ 1 h entre 24 h et 5 h, ≥ 30 nuits/an	Aucune	Non
Travail répétitif	Rythmes de travail	Cycle ≤ 30 s avec ≥ 15 actions, ≥ 900 h/an	Aucun travail à la chaîne	Non
Bruit	Environnement agressif	≥ 81 dB(A) sur 8 h, ≥ 600 h/an	Bruit de circulation, très en dessous	Non
Températures extrêmes	Environnement agressif	≤ 5 °C ou ≥ 30 °C, ≥ 900 h/an	Voitures climatisées, agence chauffée	Non
Milieu hyperbare	Environnement agressif	≥ 1 200 hPa	Aucune	Non

2. Autres facteurs de l'article L4161-1 (sans seuil réglementaire à ce jour)

Facteur	Catégorie	Situation	Repère utilisé	Conclusion
Postures pénibles	Contraintes physiques	Position assise prolongée en voiture	Repère : 900 h/an	Position assise, non pénible au sens réglementaire ; douleurs à surveiller
Vibrations mécaniques	Contraintes physiques	Conduite d'une voiture	Repère : 0,5 m/s² corps entier	Faible, non dépassé
Manutention de charges	Contraintes physiques	Aucune	Repère : 15 kg	Non concerné
Agents chimiques dangereux	Environnement agressif	Aucun produit dangereux utilisé	—	Non concerné

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

3. Synthèse par poste

Poste	Facteurs présents	Exposé au-delà des seuils D4163-2 ?
Gérante	Aucun facteur au-delà des seuils	Non
Moniteurs (3)	Conduite prolongée (risque routier, fatigue)	Non
Secrétaire	Travail sur écran	Non
Responsable administratif	Travail sur écran	Non

Part des salariés exposés au-delà des seuils : 0 % (0 sur 5 salariés). Aucune déclaration au compte professionnel de prévention n'est nécessaire. Le risque routier, le travail isolé de la secrétaire et la fatigue restent les risques les plus importants, traités en priorité dans le plan d'action.

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr

Annexe 2 : vos actions pour améliorer l'école

Les actions sont classées de la plus simple à la plus coûteuse. Les prix sont des ordres de grandeur.

> ⚠ **À faire en premier, quel que soit le coût :** installer un extincteur (obligatoire), protéger la secrétaire souvent seule avec de l'argent liquide, et écrire la procédure « moniteur seul avec un élève ». Ensemble, cela coûte moins de 120 €.

Étape 1 : Gratuit, cette semaine

	Action	Coût estimé
⚠	**Afficher l'information sur le harcèlement sexuel et les numéros d'urgence**	0 €
⚠	**Écrire la procédure « moniteur seul avec un élève » (modèle fourni sur demande)**	0 €
⚠	**Secrétaire seule : téléphone sur soi, limiter les espèces, consigne « ne jamais résister en cas de vol »**	0 €
☐	Garder le mercredi libre, mais 2 journées de 9 h par semaine au maximum	0 €
☐	Annoncer les résultats d'examen à l'agence, pas en voiture	0 €
☐	Vérifier la double commande chaque mois (fiche de contrôle)	0 €
☐	Ouvrir un registre des incidents	0 €

Étape 2 : Moins de 100 €

	Action	Coût estimé
⚠	**Extincteur à eau pulvérisée 6 L + panneau**	60 – 120 €
☐	Trousse de secours, gel et lingettes dans les 3 voitures	60 – 90 €
☐	Tapis d'entrée	20 – 40 €

Étape 3 : 100 à 500 €

	Action	Coût estimé
☐	Formation premiers secours (SST) d'une personne	200 – 300 € (souvent pris en charge par l'OPCO)
☐	Coussins lombaires pour les voitures, support d'écran et casque pour l'accueil	100 – 200 €
☐	Contrat de vérification annuelle de l'extincteur	50 – 80 € / an

Bon à savoir

L'Assurance Maladie propose des aides financières aux petites entreprises pour certains équipements de prévention. Renseignez-vous auprès de votre Carsat avant tout achat important. Pensez à mettre à jour ce document si vous ajoutez l'enseignement de la moto ou un nouveau véhicule.

EXEMPLE
Document fictif · DUERP Conseil · duerp-conseil.fr